

**Certificat relatif à la procédure d'enregistrement qui a eu lieu les 16 et 17 juillet 2025 pour le Règlement GP-2025-170 relatif à l'urbanisme**

---

Suite à la tenue de la procédure d'enregistrement des personnes habiles à voter sur le *Règlement GP-2025-170 relatif à l'urbanisme*, je certifie que :

- 1° le nombre de personnes habiles à voter sur ce règlement est de 13 468;
- 2° le nombre de demandes requis pour qu'un scrutin référendaire soit tenu est de 1 358;
- 3° le nombre de demandes faites est de 0;
- 4° en conséquence, ce règlement est réputé approuvé par les personnes habiles à voter.

Longueuil, le 21 juillet 2025.

Carole Leroux  
Assistante-greffière